

## « DU MOUVEMENT DE BUREAUX... »

**C'est ainsi que Didier Pierre, administrateur délégué de PMC Holding, résume les activités du holding familial qui chapeaute quatre branches. La durabilité est la pierre angulaire de la philosophie de PMC. Didier Pierre : « Limiter l'impact de notre empreinte écologique nous semble évident et devrait être obligatoire pour toute entreprise. »**

PMC Holding chapeaute aujourd'hui D&C Services qui se concentre avec une équipe de 25 personnes – dont plusieurs architectes et architectes d'intérieur – sur le change management et le nouveau travail ; NNOF (Nearly New Office Facilities) ; Your Mover Logistics, qui propose des services de montage de mobilier neuf et assure la gestion centrale du stockage de meubles pour les clients ; et enfin Your Mover, la branche déménagement de bureaux avec laquelle tout a commencé. Toutes les branches de PMC Holding opèrent individuellement ou de manière complémentaire en fonction de la mission.

Tout a commencé en 2000 avec un bureau d'études. Ensuite, la coordination des déménagements et, plus tard, la gestion de projets ont été ajoutées aux activités. Au cours de la période 2005-2006, ces activités se sont encore développées avec le design d'intérieur pour les environnements de bureau. Enfin, l'éventail de services a été complété en 2011-2012 par le travail d'étude préalable et l'accompagnement du change management. Parmi les références importantes, citons Unilever (y compris le branding), Deloitte, Coca-Cola, le Centre Administratif Flamand de Gand qui a été aménagé avec une combinaison de meubles récupérés et neufs.

### Précieuse matière première

« Le mobilier de bureau existant constitue notre matière première », souligne Didier Pierre. Cette constatation est à la base de la création de NNOF (Nearly New Office Facilities) portée officiellement sur les fonts baptismaux en 2010.

NNOF se charge du « look & feel » de l'aménagement total du bureau par le biais de ses propres concepteurs internes ou de partenaires externes. Les besoins et attentes du client sont tout d'abord identifiés. S'ensuit alors une inventarisation du mobilier existant. Le but est de toujours privilégier une réutilisation maximale du matériel existant. Le concept est traduit, après approbation du donneur d'ordre, en dessins de production et instructions pour l'intégration.

« Après le lancement de NNOF, nous avons constaté que nous recevions généralement les mêmes marques de meubles pour recyclage », se souvient Didier Pierre. « Nous avons donc décidé d'établir une base de données reprenant les pièces courantes et procédures de traitement. Ce qui nous permet de travailler avec des procédures familières. »

L'approche de NNOF est très variée. Dans certains cas, la réparation des meubles de bureaux récupérés peut suffire. Dans d'autres cas, une adaptation est nécessaire pour répondre à une nouvelle utilisation. Très exceptionnellement, un meuble est irrécupérable et est alors recyclé. Il donne naissance à des éléments/produits qui peuvent être utilisés à des fins totalement différentes.

En moyenne, environ 80 % de matériel récupéré est transformé en mobilier « NNOF ». NNOF entend faire plus avec moins, ce qui est

plus avantageux. Il s'agit d'un service qui se distingue nettement de la production de mobilier par une marque de meubles. « Toutes les activités nécessaires se situent dans un rayon de 30 km », explique Didier Pierre.

### Un catalogue écologique surprenant

Outre la réalisation de projets sur mesure, NNOF propose depuis peu une gamme standard de meubles de bureau. Ce dernier développement est à découvrir dans un catalogue surprenant qui comprend toutes les catégories de produits entrant en ligne de compte dans l'aménagement total d'un environnement de bureau. Le passage par NNOF ne peut être confondu avec un simple rafraîchissement du mobilier existant. Il s'agit de créations de meubles, innovantes et réfléchies, qui s'appuient sur des éléments récupérés. Le mobilier retrouve un look actuel et dispose d'excellentes caractéristiques qualitatives et ergonomiques. De plus, il est conçu en fonction des exigences du « nouveau travail » privilégiant la modularité et la flexibilité.

### Un focus logique sur la durabilité

Avec une fierté légitime, notre interlocuteur nous confie que son entreprise a demandé un calcul de l'empreinte carbone en SCOPE 3. Didier Pierre : « Le Scope 3 concerne notre impact environnemental sur tous les plans : les bâtiments, la mobilité et la totalité des activités de l'entreprise ».

La mesure constante de toutes les données est indispensable pour continuer à améliorer et optimiser les prestations. Dans ce cas,

« Dans certains cas, la réparation des meubles de bureaux récupérés peut suffire. Dans d'autres cas, une adaptation est nécessaire pour répondre à une nouvelle utilisation. Très exceptionnellement, un meuble est irrécupérable et est alors recyclé. »

ce sont les entreprises elles-mêmes qui doivent prendre l'initiative. Cet engagement clair pour l'entreprise durable est né d'une conviction personnelle de Didier Pierre. « Je suis très conscient du changement climatique et de la rareté des matières premières », souligne-t-il. « Presque toutes nos matières premières s'épuisent très vite et c'est pourquoi le recyclage est indispensable. En reprenant des meubles usagés, en les réparant, les transformant et enfin les recyclant, on économise un volume important de matières premières. »

Ensuite, il y a la certification EMAS, un système de management environnemental européen qui fixe à chacun au sein de l'entreprise des objectifs personnels écologiques quotidiens. Didier Pierre : « Nous promouvons nous-même EMAS auprès de nos clients. »

Le souci de l'entrepreneuriat durable se reflète dans de nombreux points comme la sélection stricte des véhicules, l'implication d'eco driving coaches pour limiter la consommation de carburant par un comportement de conduite adapté, la promotion de la biodiversité sur le terrain industriel où elle s'est implantée, le placement d'un « hôtel à insectes » en guise de contribution à la pérennité de l'écosystème.

#### Une philosophie qui paie

Pour les meubles de bureau les plus courants (par ex. les armoires à classeurs), NNOF a fait réaliser un calcul LCA (lifecycle assessment). Il montre que la philosophie NNOF peut

engendrer une baisse pouvant atteindre 90 % des émissions de CO<sub>2</sub> ! « Nous délivrons un certificat pour les émissions évitées », complète Didier Pierre.

Depuis la création de NNOF en 2010, quelque 6.000 lieux de travail ont été « NNOFés », évitant l'émission de 600 tonnes de CO<sub>2</sub>. Les clients qui ont réutilisé des meubles ont épargné environ 2,4 millions d'euros et ont pu éviter 240 tonnes de déchets.



Radiatorenstraat 1  
1800 Vilvorde  
+32 (0)2 255 19 90  
info@nnof.be  
www.nnof.be

Didier Pierre,  
Administrateur délégué  
de PMC Holding